

## Chronique de Québec

Mercredi 19 janvier 1898.

Semaine tranquille au point de vue des affaires. Le commerce des nouveautés en détail s'alimente principalement du fait qu'il y a des réductions annoncées dans presque tous les magasins, et qu'il y a de réels bons marchés à faire pour ceux qui peuvent disposer de quelque argent. D'un autre côté, nous sommes convaincu que la concurrence entre les divers établissements est suffisante pour attirer le public, grâce à l'annonce et à la réclame dont on use largement, pourvu toutefois que les acheteurs ne soient pas trompés dans leur attente et que les réductions annoncées soient faites. Trop souvent, le public est attiré sous de faux prétextes et exploité sans merci. Heureusement ces méthodes commencent à disparaître, et généralement la clientèle a satisfaction.

L'abondance de neige et le nouveau règlement municipal concernant son enlèvement sont une aubaine pour un grand nombre de charretiers dans un temps où le travail est relativement rare. Il se fait aussi des approvisionnements considérables de glace à cette saison ce qui emploie un grand nombre de gens. Tout cela joint à l'ouvrage des employés des manufactures, fait que notre population pauvre supporte assez bien les rigueurs de l'hiver et gagne de quoi payer les nécessités de la vie. En somme, la classe ouvrière ne paraît pas misérable. Il se fait même, de la part du manufacturier, un mouvement de bon augure. Des maisons nouvelles s'organisent, d'autres agrandissent les affaires, et la perfection est bonne pour tout ce qui concerne la fabrication et le commerce de la chaussure.

Il n'est peut-être pas hors de propos de remarquer qu'il existe chez bon nombre de commis et d'ouvriers l'habitude funeste de laisser traîner leurs comptes. Cette négligence a pour effet, trop fréquemment, de nécessiter l'intervention de l'avocat, puis la poursuite judiciaire, le jugement, et la saisie entre les mains du patron. S'il s'agit de petites sommes, les frais s'élèvent parfois beaucoup plus haut que le capital. Comme d'après la nouvelle loi, la proportion du salaire saisissable est de un cinquième des gages échus et à échoir, il arrive que, chaque semaine, le malheureux employé, par sa négligence, prive sa famille d'une partie du produit de son travail. Sans compter que les patrons sont obligés de laisser leurs affaires pour aller perdre leur temps à la Cour.

Voilà certainement bien des tracasseries qui pourraient et devraient être évitées. Nous connaissons pour notre part, plusieurs patrons que cet état de choses irrite au point de renvoyer les commis ou employés qui en sont la cause. Et ils ont raison. Quelque minime que soit le salaire de l'employé, s'il y met de la bonne volonté, de la diligence, de la bonne foi, il peut toujours satisfaire son créancier et éviter à son patron l'ennui de régler ses affaires personnelles. C'est un abus que tout le monde a intérêt à voir cesser. Les messieurs du barreau s'en plaindront peut-être, mais le grand public en sera satisfait.

Il est décidé que nous aurons une exposition à Québec, dans le cours de septembre prochain. Pour la première fois, cette exposition aura lieu dans les limites de St-Roch, à proximité du parc Victoria. De grands travaux préparatoires de constructions, de préparation du terrain etc sont nécessaires et promettent d'employer beaucoup de mains. Il n'y a pas de doute que tout le monde soit appelé à bénéficier de cette exposition, nos hommes d'affaires, nos industriels ont une occasion de faire valoir les ressources multiples de notre ville, et nous avons raison de croire qu'ils ne la laisseront pas échapper. Cela créera certainement de l'activité et de l'émulation, et c'est ce qu'il nous faut.

### ÉPICERIE

**Sucres :** Jaunes, 3½ à 4c; Extra ground 6 à 6½ c.; Granulé, 4½ à 4¾c.; Paris lump, 6½ à 6¾c.

**Sirops :** Barbades tonne, pur, 27 à 28c; Tierce 28 à 29c.; Composé 24 à 25c.

**Beurre :** Frais 12 à 13c; Marchand 12 à 15c; Beurrierie 18 à 19c.

**Tabac Canadien :** En feuilles 15 à 18c; Walker wrappers 20 à 22c.

**Huile de charbon :** 13½ à 14c le gall.

**Conserves en boîtes :** saumon, \$1.00 à \$1.25; homard, \$2.50; tomates \$1.15 à \$1.25; blé d'Inde, 90c à \$1.00; pois, \$1.15 à \$1.25.

**Raisins—**Valence, 5c à 6c—Californie, 7½c à 8c—Sultana, 9½c à 10c—Malaga en grappes, L. Layers, \$1.75—C. Cluster, \$2.20—Imp. Cabinet, \$2.00.

### FARINES, GRAINS ET PROVISIONS

**Farine (en poches) :** Fine \$1.60 à \$1.75; Superfine, \$1.90 à \$2.00; Extra, \$2.10 à \$2.15; Patent, \$2.40; S. Roller, \$2.25 à \$2.35; Forte à levain, \$2.50 à \$2.60.

**Grains :** Avoine (par 34 lbs) Ontario 30 à 32c; Province 28 à 30c; Orge 42 à 45c; son 60 à 62½c; gruau \$1.80 à \$1.90; blé d'Inde, 40 à 42½c; pois 65 à 75c; fèves 90 à \$1.00.

**Lard :** Short Cut, \$15.00 à \$16.00; Clear

\$16.00 à \$16.50; saindoux pur, en seaux, \$1.50 à \$1.60; en chaudière, 7c à 7½c.

**Sel—**En magasin 40 à 42c; gros sacs \$1.05 à \$1.10; fin ½ de sac 28 à 30c.

**Poisson—**Marché peu actif avec prix fermes, les stocks étant faibles.

**Morne salée** No 1, \$3.75 à \$4.00; Morne No 2, \$2.75 à \$3.00; Saumon \$17.50; Hareng Labrador No 1, \$4.75 à \$5.00. Anguille \$4.25 le 100 lbs.

**Allumettes :** Dominion, \$2.50 à \$2.70.

Les intéressés commencent à se préoccuper du renouvellement de notre conseil municipal. En général, on semble satisfait du grand nombre de nos échevins, et les changements ne seront pas considérables. Le ton de la presse locale indique qu'il va se faire une pression pour que les nouveaux élus du conseil de ville s'engagent à s'assurer la continuation du terme d'office du maire actuel. Ce sentiment paraît être celui de la grande majorité des contribuables. Les réformes opérées, la confiance, tout concourt à maintenir l'état de choses actuel qui a donné satisfaction, dans l'intérêt des affaires, il semble qu'un changement immédiat ne soit pas désirable, et que mieux vaut laisser aux mêmes hommes le soin d'achever les entreprises qu'ils ont si heureusement conduites jusqu'à présent. Cela n'empêche pas qu'il y aura, dans quelques quartiers, et avec raison, plusieurs candidatures et des luttes ardent. Mais beaucoup sont d'avis qu'il importe de continuer l'orientation actuelle de l'administration municipale.

L. D.

## ASSEMBLÉE DES ÉPICIERS DE GROS

À la réunion qui a eu lieu cet après-midi, réunion à laquelle nous faisons allusion dans notre Revue, il n'a rien été fait qui modifie les prix de notre liste.

Les membres de l'association des Epiciers de Gros ont profité de leur réunion pour offrir à leur secrétaire M. Geo. A. Irwin une bourse bien garnie, en récompense de ses bons services et en souvenirs d'adieux M. Irwin qui était également secrétaire du Bord of Trade a donné sa démission pour remplir un emploi plus lucratif.

La remise de cette bourse a permis au président de l'Association de faire un discours qui a été très goûté par tous les membres.

## GRAINS DE SEMENCE

Blé (rouge et blanc) Manitoba et Ontario; Avoine, Banner Welcome, Merveilleuse, Canadienne, etc.; Pois. Orge Sarrasin, etc Blé d'Inde à silos, Lentilles, Mil canadien et de l'ouest; Trèfle rouge, blanc, alsike, vermont, mammoth; Plâtre à terre; engrais chimiques.

Spécialités de Grains et Graines pour Cercles Agricoles.

J. B. RENAUD & CIE, 126 A 140, RUE ST-PAUL, QUEBEC.

# Sirop Fajardos

Reçu par Btine "Boston Marine" une cargaison de SIROP FAJARDOS de couleur jaune et qualité extra.

NAZAIRE TURCOTTE & Cie, QUEBEC.

## GEO. TANGUAY

MARCHAND DE

FARINE GRAIN, LARD

POISSON, ETC.

Magasins: 33 et 35, 34 et 36 rue St-André,

Bureau: 48 rue Saint-Paul BASSE-VILLE

Quais: Rues St-André et Dalhousie QUEBEC